



Qui vient s'installer dans l'Espace métropolitain Loire-Bretagne ?

• **Bretagne et Pays de la Loire**
Des régions attractives

• **Des métropoles complémentaires**
Qui attirent des personnes aux profils différents

Méthodologie

Ces analyses sont issues des exploitations principales et complémentaires du recensement rénové de la population de 2006 (Insee), et s'intéressent aux migrations résidentielles entre 2001 et 2006. Dans ce cadre, l'Insee ne recense que les personnes âgées de cinq ans et plus. Ainsi, lorsqu'il est question de population totale, c'est à proprement parler de la population âgée de cinq ans et plus dont il s'agit.

Les arrivées regroupent les personnes qui habitaient 5 ans auparavant (en 2001) hors de l'aire urbaine, y compris dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Les départs ne comptabilisent pas les personnes qui résident aujourd'hui (en 2006) à l'étranger et dans certaines collectivités d'outre-mer.

Dans la première partie, Bretagne et Pays de la Loire sont considérées comme un seul territoire. Les migrations sont donc étudiées au travers de ce prisme : un déménagement de Nantes à Rennes sera pris en compte, mais pas de Nantes à Paris par exemple, car ce dernier est considéré comme une migration interne.

Dans la deuxième partie, l'analyse est effectuée par rapport aux aires urbaines (périmètre 1999 : 82 communes pour Nantes, 141 pour Rennes, 89 pour Angers, 51 pour Brest et 23 pour Saint-Nazaire). Ainsi, dans l'exemple précédent, les deux migrations seront prises en compte, mais pas un déménagement de Pornichet à Saint-Nazaire.

Chiffres-clés

Plus de 450 000 Nombre de personnes extérieures aux deux régions Bretagne et Pays de la Loire accueillies en cinq ans

Près de 4 nouveaux arrivants sur 10 Parmi ces 450 000 nouveaux arrivants, 4 sur 10 s'installent dans les cinq aires urbaines de Nantes, Rennes, Angers, Brest et Saint-Nazaire

260 000 Nombre de personnes à avoir quitté les deux régions en cinq ans

7% Les nouveaux arrivants représentent 7% de la population actuelle des deux régions

Part des nouveaux arrivants par aire urbaine :

- 14% à Nantes
- 16% à Rennes
- 15% à Angers
- 13% à Brest
- 14% à Saint-Nazaire

32% Un tiers des nouveaux arrivants en Bretagne et Pays de la Loire viennent d'Ile de France

20% 1 nouvel arrivant sur 5 vient d'une région limitrophe à la Bretagne et aux Pays de la Loire

25% Un quart des nouveaux arrivants sont des élèves ou des étudiants

Part des élèves ou étudiants parmi les nouveaux arrivants par aire urbaine :

- 23% à Nantes
- 29% à Rennes
- 29% à Angers
- 23% à Brest
- 10% à Saint-Nazaire

36% Plus du tiers des nouveaux arrivants ont entre 25 et 39 ans

Part des personnes ayant entre 25 et 39 ans parmi les nouveaux arrivants par aire urbaine :

- 38% à Nantes
- 36% à Rennes
- 31% à Angers
- 36% à Brest
- 33% à Saint-Nazaire

Bretagne et Pays de la Loire

Des régions attractives

Les nouveaux arrivants

7% de la population actuelle

En cinq ans, les régions Bretagne et Pays de la Loire ont accueilli plus de 450 000 personnes, soit 7% de la population actuelle. Les cinq aires urbaines de Nantes, Rennes, Angers, Brest et Saint-Nazaire ont concentré près de quatre arrivées sur dix, alors qu'elles ne représentent qu'un tiers de la population des deux régions.

Ces nouveaux arrivants viennent de toute la France, avec quelques caractéristiques à souligner.

■ Une attractivité vis-à-vis de la capitale

32% viennent d'Île de France. Bretagne et Pays de la Loire comptent parmi les premières

terres d'accueil des Franciliens, derrière les régions Centre et Provence – Alpes – Côte d'Azur.

En Pays de la Loire, la Loire-Atlantique est de loin le principal département d'accueil des Franciliens puisqu'elle reçoit près de la moitié des nouveaux arrivants. En Bretagne, ils se répartissent davantage entre les différents départements.

■ Une attractivité de proximité

Les régions limitrophes à la Bretagne et aux Pays de la Loire représentent 20% de l'ensemble des entrants.

On remarque une attractivité vis-à-vis de l'étranger et de l'outre-mer qui représentent 15% des nouveaux arrivants.

Un solde migratoire largement positif

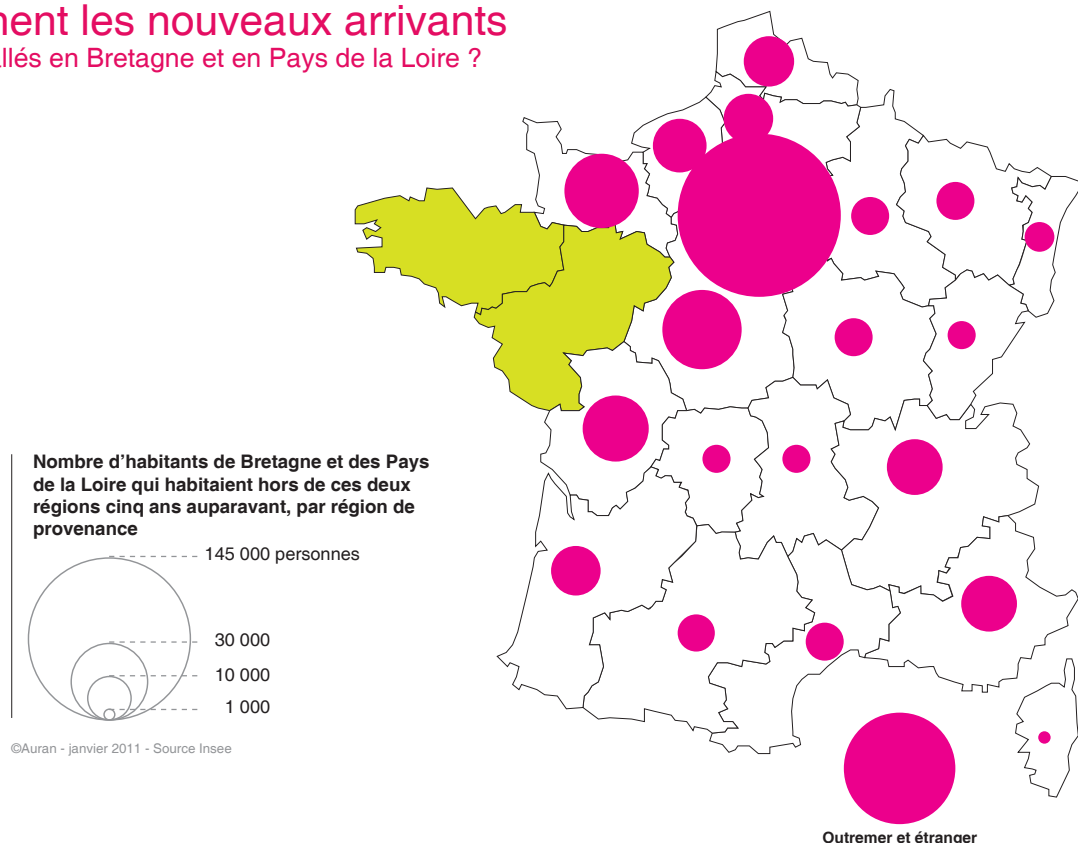
En même temps qu'elles accueillent ces 450 000 nouveaux arrivants, Bretagne et Pays de la Loire ont vu un peu plus de 260 000 personnes quitter le territoire. On observe une relative correspondance entre les lieux d'arrivée et les lieux de départ.

27% de ces personnes sont allées s'installer en Île de France, un quart dans les régions limitrophes et un autre quart dans les régions Midi Pyrénées, Rhône Alpes, Aquitaine et Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Ainsi, nos régions entretiennent des relations d'attractivité réciproques avec des territoires d'échange privilégiés.

D'où viennent les nouveaux arrivants

qui se sont installés en Bretagne et en Pays de la Loire ?



Des métropoles complémentaires

qui attirent des personnes aux profils différents

Un brassage de la population typique des territoires métropolitains

Les nouveaux arrivants représentent de 13% à 16% de la population dans chaque aire urbaine, l'attractivité des métropoles de l'espace Loire Bretagne est donc forte et assez homogène, bien que les moteurs en soient différents.

Angers, Brest et Saint-Nazaire ont un rayonnement plus régional. La métropole nantaise est attractive, particulièrement vis-à-vis de l'Île de France. La métropole rennaise l'est

tout autant, notamment à l'égard de la région Bretagne et du reste de la France (hors Île de France et Pays de la Loire). Brest est attractive vis-à-vis du Var, notamment en lien avec l'agglomération de Toulon en raison des flux de personnels entre les deux bases navales. Quant à Saint-Nazaire, 45% de ses nouveaux arrivants viennent d'autres régions que la Bretagne ou les Pays de la Loire.

Près de 34 000 échanges entre les métropoles de l'espace Loire-Bretagne

Les relations les plus intenses entre les métropoles sont celles que Nantes entretient avec Saint-Nazaire, avec près de 9 000 échanges dans

les deux sens. Suivent ensuite les relations Nantes – Rennes et Nantes – Angers avec plus de 6 000 échanges, et Rennes – Brest avec près de 4 000 échanges.

Les départs suivent une autre logique que celle des arrivées : ils s'effectuent d'abord à proximité de l'aire urbaine. Ces tendances sont la marque de la diffusion de l'habitat et du parcours résidentiel des ménages. Les métropoles (notamment les villes centres) assurent la fonction de porte d'entrée du territoire et leur dynamisme entraîne avec elles l'ensemble des territoires qu'elles polarisent.

Migrations résidentielles entre 2001 et 2006

entre l'aire urbaine et l'extérieur

	Nantes	Rennes	Angers	Brest	Saint-Nazaire
Arrivées (exclus mouvements internes aux aires urbaines, inclus arrivées depuis l'étranger et les DOM-TOM)	108 000	95 300	51 300	40 800	25 300
Départs (exclus mouvements internes aux aires urbaines, départs vers étrangers et TOM)	94 000	76 600	49 100	38 800	19 100
Nombre d'habitants de l'aire urbaine	768 300	577 700	345 800	309 300	186 200

©Auran - janvier 2011 - Source Insee

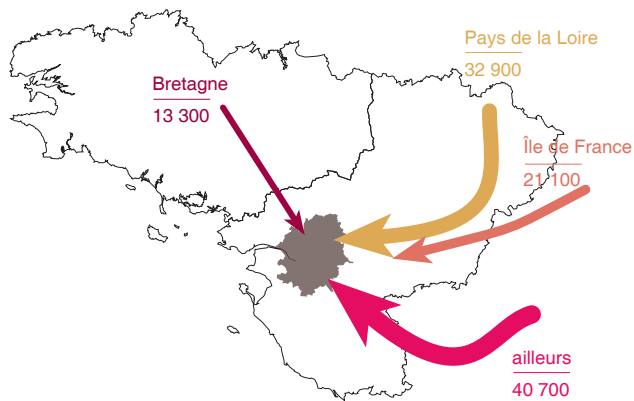
entre aires urbaines de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne

Aire urbaine d'arrivée \ Aire urbaine de départ	Nantes	Rennes	Angers	Brest	Saint-Nazaire
Nantes	-	3 200	2 700	800	5 000
Rennes	3 600	-	1 200	1 600	600
Angers	3 600	1 300	-	300	600
Brest	1 300	2 300	300	-	200
Saint-Nazaire	4 000	400	500	200	-

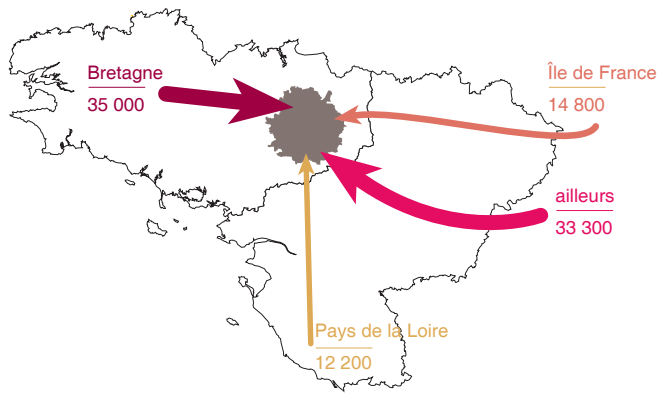
©Auran - janvier 2011 - Source Insee

Provenance des nouveaux arrivants des 5 aires urbaines de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne

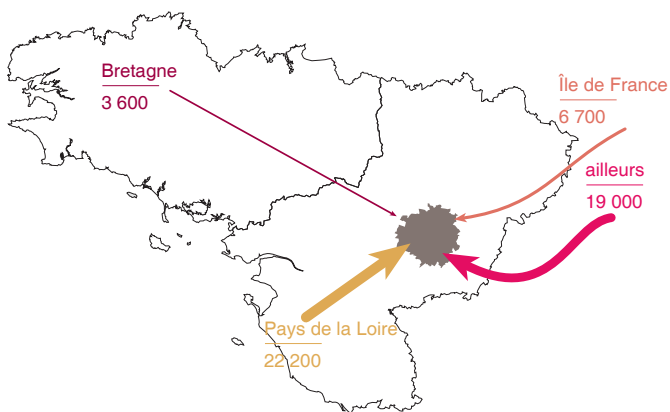
■ Aire urbaine de Nantes : 108 000 nouveaux arrivants



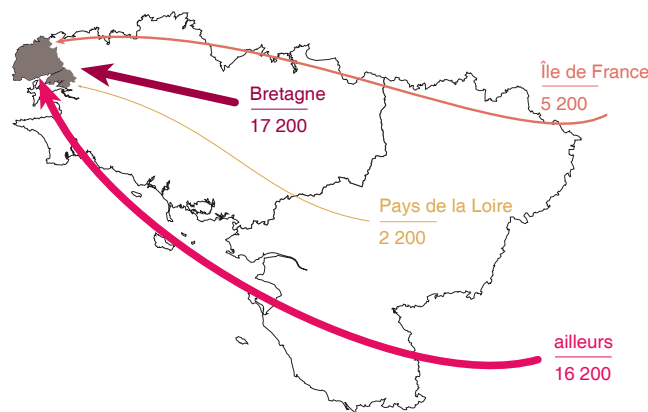
■ Aire urbaine de Rennes : 95 300 nouveaux arrivants



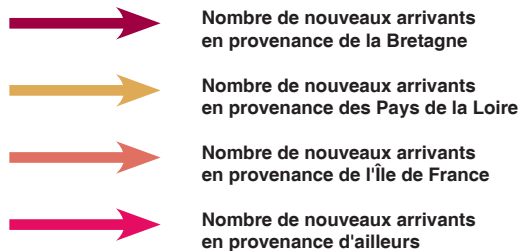
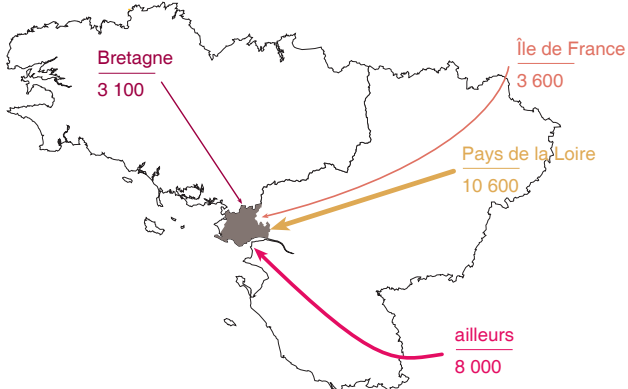
■ Aire urbaine d'Angers : 51 300 nouveaux arrivants



■ Aire urbaine de Brest : 40 800 nouveaux arrivants



■ Aire urbaine de Saint-Nazaire : 25 300 nouveaux arrivants



©Auran - janvier 2011 - Source Insee

Des nouveaux arrivants aux profils spécifiques

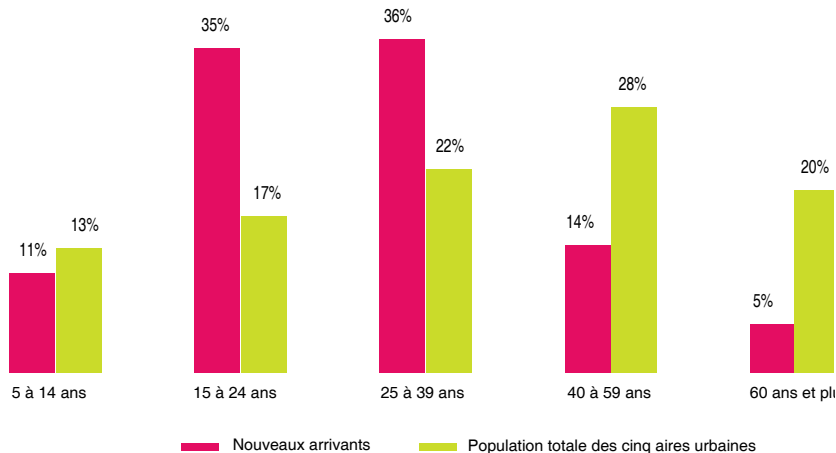
Les métropoles accueillent surtout des jeunes actifs, des étudiants, des cadres et des professions intermédiaires, car ce sont les populations les plus mobiles. Ainsi, 25% des nouveaux arrivants sont des élèves ou des étudiants, 36% sont âgés de 25 à 39 ans, 31% des actifs sont des professions intermédiaires, 23% des cadres.

Les nouveaux arrivants ont un profil qui se distingue de la population totale, et c'est par l'âge qu'ils se caractérisent le plus. Ainsi, les 15 - 24 ans et les 25 - 39 ans représentent respectivement 17% et 22% de la population totale, contre 35% et 36% des nouveaux arrivants. Au contraire, les 40 - 59 ans et les 60 ans et plus représentent respectivement 28% et 20% de la population totale, contre seulement 14% et 5% des nouveaux arrivants.

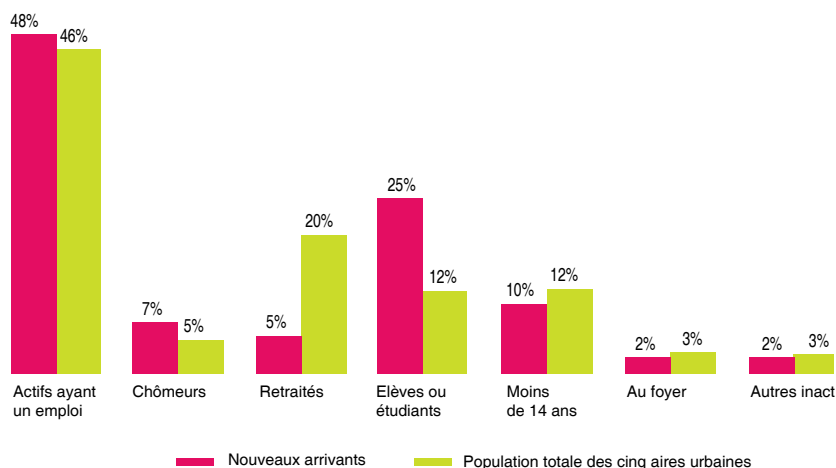
Cette disparité se retrouve dans l'analyse des statuts : les élèves ou étudiants représentent 12% de la population totale et 25% des nouveaux arrivants. En revanche, les retraités représentent 20% de la population totale pour 5% des nouveaux arrivants.

Le même constat s'opère enfin concernant les catégories socioprofessionnelles des actifs. Alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 16% de la population active totale, ils représentent près d'un quart des actifs nouvellement arrivés. En revanche, les ouvriers, 22% de la population active, ne représentent que 16% des nouveaux arrivants.

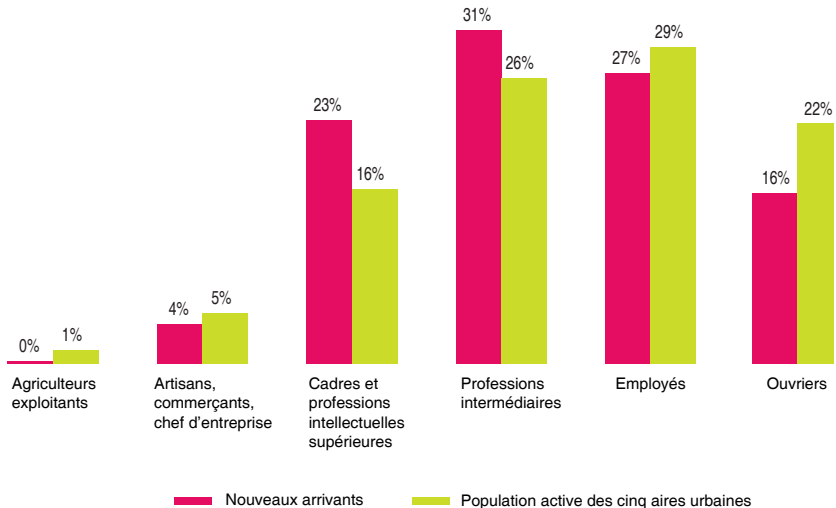
Répartition de la population par classe d'âge



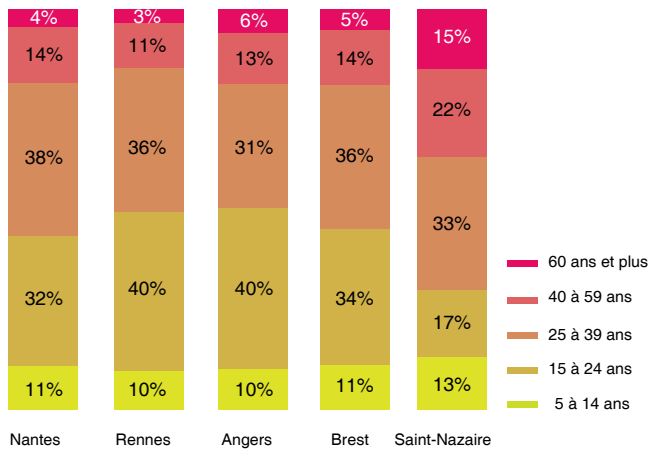
Répartition de la population par statut



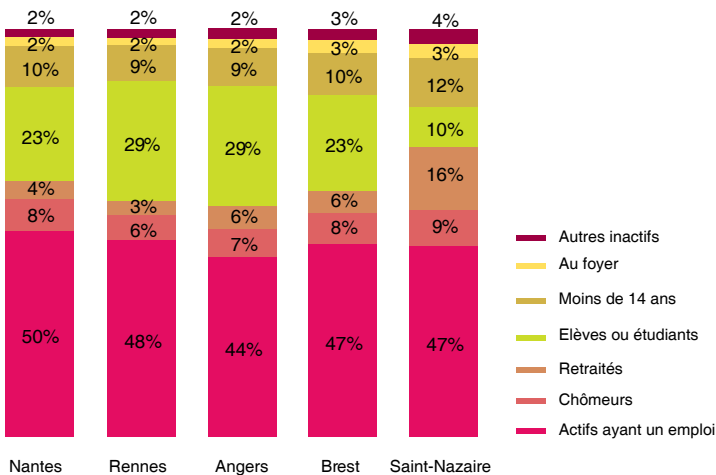
Répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle



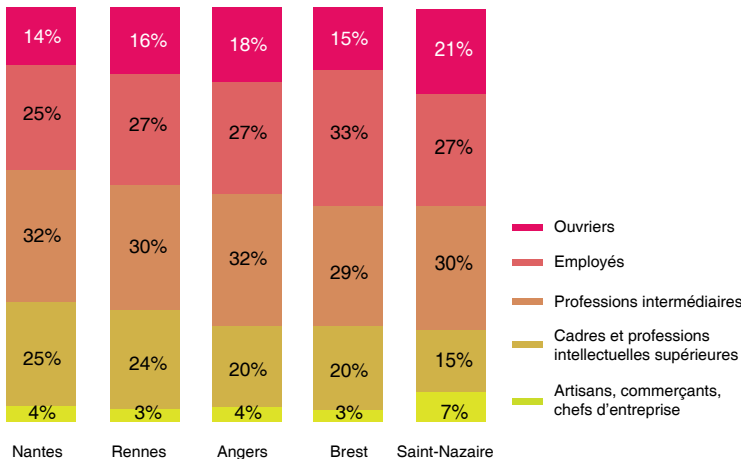
Répartition des nouveaux arrivants selon leur âge dans les cinq aires urbaines



Répartition des nouveaux arrivants selon leur statut dans les cinq aires urbaines



Répartition des nouveaux arrivants selon leur catégorie socioprofessionnelle dans les cinq aires urbaines



Des métropoles qui attirent des profils différents

Nantes est particulièrement attractive vis-à-vis des actifs de 25 à 39 ans, notamment des cadres. Le tissu diversifié de l'aire urbaine nantaise fait qu'elle ne se distingue pas concernant les secteurs d'activité des actifs arrivants.

Rennes confirme son image de ville étudiante, avec une attractivité affirmée vis-à-vis des 15 - 24 ans. Comme à Nantes, la part des cadres est particulièrement élevée. Les nouveaux actifs travaillent particulièrement dans le secteur des services.

Angers, comme Rennes, se distingue par l'accueil des étudiants. Les secteurs d'activité auxquels se rattachent les nouveaux arrivants se rapprochent de la moyenne de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne.

Brest présente des caractéristiques très proches de celles de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne, à ceci près qu'elle accueille surtout des employés, dans le secteur des services.

Saint-Nazaire affiche un profil assez particulier, effet littoral oblige. Elle est particulièrement attractive pour les actifs de plus de 40 ans et les retraités. La part plus importante que la moyenne des ouvriers parmi les nouveaux arrivants s'explique par le caractère industriel de son bassin d'emploi, mais les secteurs de la construction et du commerce sont eux aussi particulièrement représentés.

" Le retour ", un phénomène significatif

Les informations disponibles sur le lieu de naissance des nouveaux arrivants montrent que le phénomène du retour n'est pas un mythe, les actifs ayant tendance à revenir sur ou à proximité de leur terre de naissance. Ainsi, parmi les plus de 40 ans, ceux qui reviennent dans l'aire urbaine de leur département de naissance sont les plus nombreux. Ils représentent 40 % des nouveaux arrivants à Brest, 23% à Angers, 17% à Saint-Nazaire, 16% à Nantes et Rennes.



DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES
De l'Espace Loire-Bretagne

" Attractivité et mobilités résidentielles "

Avec plus de 450 000 personnes extérieures aux deux régions accueillies en cinq ans et un solde migratoire largement positif, Bretagne et Pays de la Loire forment un territoire attractif, avec un rôle moteur des métropoles. Cela montre tout l'enjeu partagé des politiques d'accueil de ces nouvelles populations, à la fois en termes d'habitat, de services, mais aussi de maîtrise de la consommation d'espace et de préservation de l'environnement.

Directeurs de publication :

- Claire GUIHENEUF (ADEUPa)
- Emmanuelle QUINIOU (aura)
- Henri-Noël RUIZ (AUDIAR)
- Nicolas TERRASSIER (Addrn)
- Thierry VIOLLAND (Auran)

Etudes et rédaction :

- Hélène MAURY (Auran)

ISSN : 2112-6828

Dépot légal : avril 2011

Conception graphique :

- Maquette : Maïté NICOLAS (aura)
- Réalisation : Joëlle LEBEL (Auran)

